



**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 8 janvier 2016**

153 Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98
Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents : Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER, Nathalie FORTIN, Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN, Alban GENOUD, Marc LOUREAU.

Absents excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Nathalie FORTIN

VOTE : Pour 9 – Contre 0 – Abstention 1

Monsieur Jean-Paul MARTIN est arrivé à 20h50

APPROBATION : Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 4 décembre 2015.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- Lecture des cartes de vœux arrivées en mairie.
- La commune a passé une commande de 20 barrières de sécurité (36.80 € HT l'unité).
- L'acte de vente, concernant les petites bandes de terrains le long du « chemin de la Feuillée », avec l'indivision de la Famille CLAVIER a été signé chez Maître BAVOUX.
- Les nouveaux statuts du SIVOS « L'Etoile-Quintigny-Saint-Didier » ont été approuvés par la Préfecture du Jura.
- Le permis de construire de Mr BONIN a été refusé dans la mesure où la maison se situait à 23 mètres de la voie publique, alors que le règlement du PLU n'autorise que 5 à 10 mètres.
- Le permis de Mr MILLET a fait l'objet d'une demande de pièces complémentaires.
- Le certificat d'urbanisme de Mr BONNE est non réalisable.

DEMANDE DE REMPLACEMENT DU COMMERCE « LA CICRANE »:

La pizzeria « La Cicrane » a cessé son activité à la fin décembre 2015.

L'entreprise « La Campagnola », tenue par Mr Richard PAYSANT et Mme Elisabeth ROUSSOT a fait une demande de reprise d'emplacement, en gardant la date du mardi soir, à partir du mois de février 2016.

DEMANDE DE SUBVENTION CFA ET COMMUNAUTE DE COMMUNES:

Une demande de subvention a été demandée par le CFA « La Noue » pour une jeune fille de Quintigny. La réponse est négative car l'apprentie n'était plus au CFA à cette date là.

VOTE pour un courrier négatif : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 1

Une seconde demande de subvention émanant de la Communauté de Communes « La Grandvallière » pour une autre jeune fille habitant Quintigny recevra également une réponse négative.

VOTE pour un courrier négatif : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Toujours pour la même jeune fille, le Foyer Socio-Educatif du Collège « Louis Bouvier » demande une subvention pour des actions éducatives au sein du collège. Là encore, réponse négative.

VOTE pour un courrier négatif : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

ONF :

Une vente de bois a eu lieu le 3 décembre 2015 et le lot a été retiré de la vente car les offres étaient en dessous du prix de retrait fixé par l'ONF soit 110 €/m³.

En conséquent, la commune a décidé de le vendre au plus offrant, à savoir, la scierie « SA MELESI » pour un montant total de 7 480.00 €, soit 86 €/m³.

Une délibération pour la destination des coupes 2016 (parcelle 17) est à prendre.

Il faut demander à Mr SUILLOT d'arrêter de marteler les coupes car la commune a désormais trop d'avance par conséquent, la visibilité du martelage risque de devenir inexistant avec le temps.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Un devis de 3 700 € HT pour refaire les cloisonnements et les dégagements manuels des régénérations sur la coupe 26 est proposé par l'ONF.

VOTE : pour 8 – Contre 0 – Abstention 3

REFLEXION SUR LES INVESTISSEMENTS 2016 :

Investissements engagés :

- Mettre les bâtiments communaux aux normes d'accessibilité.
- Rajouter 5 chambres France Télécom sur « le chemin de la Feuillée » afin de desservir chaque parcelle.
- Eclairage public : programmation à réaliser pour l'extinction de l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin sur 3 rues (où il est aujourd'hui possible de programmer) :
 - Rue du Sedan,
 - Route de la Souline,
 - Rue du Champ-au-Loup.
- Revoir l'éclairage du parking de la mairie pour permettre l'extinction du mât depuis la salle de convivialité.

Investissements envisagés :

- Demande d'un devis pour l'armoire de programmation de l'éclairage public des rues suivantes :
Rue Charles Nodier,
Rue du Moulin,
Rue d'Amont,
et Chemin des Vignes.
- Achat d'un rétroprojecteur ou d'un écran,
- Installer un panneau directionnel pour les entreprises vers le pont du Monument aux Morts,
- Achat d'un desherbeur thermique et d'un réciprocatteur,
- Réaliser un fac-similé du drapeau de la Révolution.

COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE-REVERMONT » :

Une réunion tourisme a eu lieu.

La base de Desnes est à nouveau libre de tout bail. Il faut revoir les conditions avec le promoteur.

La commission Base de Desnes étudie la possibilité de baignade pour l'été 2016.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

- **Bassin de la Seille** : Le syndicat est en sursis il devrait être repris par la communauté de communes.
- **SIEA Bletterans** : Pour le moment, pas de dissolution en vue.

QUESTIONS DIVERSES :

- Catherine BARRAY, recenseur pour la commune de Quintigny va commencer sa tournée courant janvier 2016.
- Communes nouvelles : que peut-il se passer pour Quintigny dans l'avenir ?
- Haut débit : un courrier a été envoyé au Conseil Départemental pour voir ce qu'il en est de notre dossier.
- Au 1^{er} janvier 2016, l'INSEE recense 229 habitants sur la commune.
- M et Mme BONNE demande à la commune de faire une extension du réseau Télécom jusqu'à la parcelle n° 138 chemin de la Feuillée. Après vérification, il s'avère que le réseau est déjà en place. En revanche une chambre Télécom sera installée prochainement pour permettre le raccordement.
- Une pollution du fossé « Chemin de la Feuillée » a été constatée. Cela est du à un non-raccordement au réseau d'assainissement. Le délai donné aux habitants étant largement dépassé, si le raccordement n'est pas réalisé dans les plus brefs délais, le Maire adressera une mise en demeure aux personnes concernées avec copie au SIEA et à la police de l'eau.

La séance est levée à 23h28

PROCHAINE REUNION : 5 février 2016 à 20h30

Vu pour être affiché le 13 janvier 2016, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 13 janvier 2016

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Nathalie FORTIN

Le Maire,
Yves MOINE